

# Sikagard<sup>®</sup>-330 EL

## DECLARATION DES PERFORMANCES N° BE0019/03

1	<b>CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU PRODUIT TYPE:</b>	BE0019/03
2	<b>USAGE(S) PRÉVU(S):</b>	Principes 1.3/2.2 / 8.2 Revêtement de protection, élastique, empêchant la carbonatation
3	<b>FABRICANT:</b>	Sika Services AG Tüffenwies 16-22 8064 Zürich
4	<b>SYSTÈME(S) D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES:</b>	Système 2+ Système 3 (utiliser pour la réaction au feu)
5a	<b>NORME HARMONISÉE:</b>	EN 1504-2:2004
	Organisme(s) notifié(s):	0749

### Déclaration des performance

Sikagard<sup>®</sup>-330 EL  
BE0019/03  
2024.01 , ver. 1  
1707

## 6 PERFORMANCE(S) DÉCLARÉE(S)

Caractéristiques essentielles	Performances	AVCP	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Classe E	Système 3	
Ressuage linéaire	NPD	Système 2+	
Perméabilité à la vapeur d'eau	classe I	Système 2+	
Coefficient de dilatation thermique	NPD	Système 2+	
Cross cut	≤ GT2	Système 2+	
Absorption capillaire	≤ 0,1 kg/m <sup>2</sup> •h <sup>0,5</sup>	Système 2+	
Résistance à la carbonatation	Sd > 50m	Système 2+	
Altération artificielle	conforme	Système 2+	
Adhérence après compatibilité thermique		Système 2+	
- cycles de gel – dégel avec immersion dans des sels de déverglaçage	≥ 0,8 MPa	Système 2+	
- cycles orage – pluie	≥ 0,8 MPa	Système 2+	EN 1504-2:2004
Résistance aux chocs thermiques	NPD	Système 2+	
Résistance chimique	NPD	Système 2+	
Résistance à la glissance	NPD	Système 2+	
Résistance antistatique	NPD	Système 2+	
Expansion/ressuage	NPD	Système 2+	
Pontage des fissures		Système 2+	
- statique	A1 (-15°C) A2 (-10°C)	Système 2+	
- dynamique	B3.1 (-10°C)	Système 2+	
Adhérence (pull-off test)	≥ 0,8 MPa	Système 2+	
Adhérence au béton humide	NPD	Système 2+	
Substances dangereuses	Convient au 5.3 (EN 1504-2)	Système 2+	

### Déclaration des performance

Sikagard®-330 EL  
BE0019/03  
2024.01 , ver. 1  
1707

---

**7 DOCUMENTATION TECHNIQUE APPROPRIÉE ET/OU DOCUMENTATION TECHNIQUE SPÉCIFIQUE**

---

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

---

Nom : Glenn Puystjens  
Fonction: Team Lead Technical Service  
À Nazareth le 19 juillet 2024



Nom: Paul Magera  
Fonction: General Manager  
À Nazareth le 19 juillet 2024



.....

---

Fin de l'information tel que requis par le Règlement (EU) n° 305/2011



23

Sika Services AG, Zurich, Switzerland

DoP No. BE0019/03

EN 1504-2:2004

Notified Body 0749

Principes 1.3/2.2 / 8.2

Revêtement de protection, élastique, empêchant la carbonatation.

Réaction au feu	Classe E
Résistance à l'abrasion	Conforme
Perméabilité à la vapeur d'eau	Classe I
Cross cut	≤ GT2
Absorption capillaire	≤ 0,1 kg/m <sup>2</sup> •h <sup>0,5</sup>
Résistance à la carbonatation	Sd > 50m
Altération artificielle	Conforme
Adhérence après compatibilité thermique	
- cycles de gel – dégel avec immersion dans des sels de déverglaçage	≥ 0,8 MPa
- cycles orage – pluie	≥ 0,8 MPa
Pontage des fissures	
- statique	A1 (-15°C) A2 (-10°C)
- dynamique	B3.1 (-10°C)
Adhérence (pull-off test)	≥ 0,8 MPa
Substances dangereuses	Convient au 5.3 (EN 1504-2)

<http://dop.sika.com>

## ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ (REACH)

Une fiche de donnée de sécurité est établie pour ce produit conformément à l'article 31 du règlement Reach. Elle est disponible sur le site [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr) et sur [www.sika.fr](http://www.sika.fr).

Selon l'article 31 du règlement (CE) 1907/2006 (Reach), une Fiche de Données de Sécurité n'est pas obligatoire.

Basé sur nos connaissances actuelles, ce produit n'est pas classé dangereux, il ne contient pas de substances dangereuses, PBT (Persistant, Bioaccumulable et Toxique), vPvB (très persistant et très bioaccumulable) et de substances extrêmement préoccupantes de la liste candidate publiée par l'Agence de Produits Chimiques Européenne dans des concentrations supérieures à 0.1 % (p/p).

### Déclaration des performance

Sikagard®-330 EL

BE0019/03

2024.01, ver. 1

1707

4/5

BUILDING TRUST



---

## MENTIONS LÉGALES

Les informations sur la présente déclaration des performances sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos services commerciaux sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

---

**Sika Services AG**  
Tüffenwies 16-22  
8064 Zürich  
Switzerland  
[www.sika.be](http://www.sika.be)

### Déclaration des performance

Sikagard®-330 EL  
BE0019/03  
2024.01 , ver. 1  
1707

5/5

**BUILDING TRUST**

